

Août 2018



Le Petit Dromadaire N°235

Communiqué de la Mairie de Drom



Alerte canicule - Vigilance orange

Le département de l'Ain a été placé en vigilance orange "canicule" à compter du 1er août.

En ce mois d'août et en prévision des épisodes de chaleur à venir, la direction générale de la santé rappelle les conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais ;
- Evitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.



Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez les à contacter la mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant cette vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

Vigilance sécheresse

Après un automne 2017 très sec, les précipitations sont devenues excédentaires du mois de janvier 2018 jusqu'à mi-juin 2018. Cependant, depuis mi-juin 2018, les conditions sont passées à un régime chaud et sec avec une baisse générale du débit des cours d'eau et des nappes souterraines.

Pour l'ensemble de ces raisons, un **arrêté préfectoral place le département de l'Ain en situation de vigilance sécheresse du 3 août au 30 septembre**. Cette situation ne se traduit pas, à ce stade, par des restrictions particulières sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économe possible de la ressource.

Aussi, il est demandé à chacun (particulier, collectivité, acteur économique) **d'économiser sa consommation d'eau** (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavages divers...), que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, dans les nappes ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. Chaque citoyen se doit d'être **vigilant et de faire preuve de civisme** pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Fermeture mairie et bibliothèque

Pour rappel, le **secrétariat de mairie** sera fermée du **13 au 31 août**.

Par ailleurs, en raison des travaux d'accessibilité, la salle de réunion n'est plus utilisable. En conséquence, la **bibliothèque** sera fermée pendant **tout le mois d'août**.

